

Qu'est-ce que l'Observatoire des SPEA ?

L'eau est une **ressource précieuse à préserver** afin de pouvoir continuer, dans les années à venir, à l'exploiter, notamment pour la consommation humaine mais aussi pour les activités économiques, industrielles et agricoles. En France, les **collectivités locales** sont chargées de la **gestion de l'eau potable et de l'assainissement** et d'assurer la continuité et la qualité du service.

L'Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement (SPEA) fait figure de **référence** depuis 15 ans pour dresser et diffuser un panorama de l'organisation et des performances des 13 061 collectivités compétentes dans ce domaine.

Son périmètre

L'Observatoire couvre l'ensemble des **24 975 services d'eau potable, d'assainissement collectif et/ou d'assainissement non collectif** du territoire français (outre-mer inclus). Ce périmètre s'étendra également à terme aux services de gestion des eaux pluviales urbaines.

Ses indicateurs

39 indicateurs de contexte, de performance et de moyen ont été définis dans le cadre de l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service (RPQS). Ils permettent d'établir un état des lieux et de comparer les performances des services.

Les principaux indicateurs recouvrent : le prix, la qualité de l'eau au robinet, les pertes par fuites en réseaux, la gestion patrimoniale, le renouvellement des réseaux, la gestion financière et la qualité du service.

Une révision de ces indicateurs est en cours, menée avec nos partenaires, pour les faire évoluer au regard des enjeux futurs.

Ses raisons d'être

- Orientation de la politique nationale de l'eau et de l'assainissement en France
- Diffusion de la connaissance sur le petit cycle de l'eau en toute transparence auprès d'un large public (usagers et acteurs de l'eau)
- Mise à disposition d'outils de pilotage des performances des services publics d'eau et d'assainissement.